

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/52  
11 novembre 2001

(01-5643)

---

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Quatrième session  
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

## LESOTHO

### Déclaration de M. Mpho Meli Malie Ministre de l'industrie, du commerce et de la commercialisation

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au peuple et au gouvernement de l'État du Qatar pour l'excellente organisation de la Conférence, et tout particulièrement pour la qualité des installations généreusement mises à notre disposition pour faciliter notre participation à cette conférence historique.

La présente réunion intervient dans la foulée d'un certain nombre d'événements fondamentaux concernant la communauté internationale, et en particulier l'ordre économique mondial.

Au niveau régional, les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté récemment la Nouvelle initiative africaine au cours du Sommet qui s'est tenu à Lusaka, en Zambie. La Nouvelle initiative africaine consacre la nécessité de dynamiser la dimension développement en Afrique. Elle est la manifestation de la prise de conscience des dirigeants africains que nul ne peut sauver l'Afrique de la misère la plus sombre et du sous-développement si ce n'est les Africains. C'est donc à nous de voir comment mobiliser nos ressources, matérielles et humaines, pour tenter de donner une forme concrète aux idéaux de la Nouvelle initiative africaine, et, plus précisément au Traité d'Abuja créant la Communauté économique africaine.

Dans une économie mondiale complexe, en pleine mutation, où la concurrence se fait de plus en plus vive, les pays africains se doivent de se placer au centre des efforts mondiaux de développement. Les événements que je viens d'évoquer nous ont donné un nouvel élan pour travailler à faire en sorte que l'Afrique ne reste pas en marge du processus de décision mondial.

On se rappellera qu'au moment de la troisième Conférence ministérielle de l'OMC, à Seattle, l'une de nos priorités était d'obtenir l'amélioration et la prévisibilité de l'accès de nos exportations aux marchés de nos partenaires commerciaux plus développés. Nous tenons à saluer ici à cet égard les efforts de l'OMC, et en particulier l'engagement personnel du Directeur général pour défendre l'élargissement de l'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits dont l'exportation présente de l'intérêt pour les pays les moins avancés.

Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude à l'Union européenne pour son initiative "Tout sauf les armes", qui a pour but d'améliorer les conditions d'accès à son marché pour les produits des pays les moins avancés. Nous sommes également reconnaissants aux États-Unis pour la Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique ("African Growth and Opportunity Act (AGOA)"). Je tiens à préciser que mon pays est l'un de ceux qui ont déjà commencé de recueillir les fruits de cette initiative, notamment en attirant des investissements étrangers directs dans des industries à forte intensité de main-d'œuvre, ce qui a contribué à lutter contre le chômage. Outre ces deux initiatives, plusieurs pays développés et pays en développement ont annoncé des initiatives

concernant l'accès aux marchés prévoyant l'admission en franchise et sans contingent pour les exportations des pays les moins avancés, et nous tenons à leur dire ici notre gratitude.

Si ces initiatives visant à améliorer les conditions d'accès aux marchés pour nos exportations méritent certes d'être saluées, il faut savoir qu'elles ne permettront pas à elles seules de venir à bout des difficultés auxquelles nos pays sont actuellement confrontés.

Il est urgent que l'Organisation redouble d'efforts en vue, entre autres choses, d'éradiquer la pauvreté. Nous sommes convaincus que le rôle de la politique commerciale dans l'éradication de la pauvreté pourrait être encore accru si les initiatives existantes englobent aussi toutes les questions non tarifaires qui entravent la croissance et la diversification de nos économies. Comprendre les liens entre la politique commerciale et le développement est selon nous la tâche la plus importante à laquelle doit s'atteler l'Organisation.

Permettez-moi d'évoquer maintenant en quelques mots les événements survenus à l'échelon sous-régional.

Dans le cadre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), nous avons commencé à mettre en œuvre le Protocole commercial de la SADC le 1<sup>er</sup> septembre 2000. Ce texte prévoit la création d'une zone de libre-échange d'ici 2008. Les négociations engagées par les membres visaient entre autres choses à harmoniser les procédures et documents douaniers et les normes et questions techniques. Il importe de noter également qu'au moment du lancement du Protocole commercial, le commerce intracommunautaire représentait 22 pour cent du commerce total de la Communauté et que cette proportion devrait augmenter sensiblement à mesure que le processus de mise en œuvre s'amplifiera.

Nous procédons actuellement à la préparation de négociations sur le commerce des services, comme le prévoit le Protocole. Nous tiendrons compte à cet égard des obligations contractées par les membres dans le cadre de l'OMC, et en particulier des négociations en cours au titre de l'AGCS.

En outre, toujours à propos de nos efforts régionaux, je tiens à faire part de notre déception devant l'incapacité de l'OMC à répondre positivement à la demande de dérogation de l'Union européenne concernant l'Accord de Cotonou entre les pays ACP et l'Union européenne. Nous estimons que le système commercial multilatéral devrait soutenir et non pas entraver nos efforts régionaux. Cependant, nous avons bon espoir que cette Conférence ministérielle se montrera assez magnanime pour accorder cette dérogation.

Au moment où nous entamons nos délibérations ici à Doha, il est important que nous exposions à nos partenaires ainsi réunis nos attentes quant aux résultats de cette conférence.

Ce que nous attendons avant tout de cette conférence, c'est une indication claire et ferme que tous les Membres de cette organisation s'engagent à ce que l'OMC place les questions de développement au cœur de son programme actuel et futur. Pour atteindre cet objectif, les Membres devront prendre des mesures afin de veiller à ce que les dispositions relatives au développement, dans les Accords actuels et futurs de l'OMC, ne soient pas de simples déclarations mais des moyens concrets qui permettront de garantir une participation efficace et digne de ce nom des pays en développement et des pays les moins avancés au système commercial multilatéral.

Pour y parvenir, les Membres doivent s'engager à faire en sorte que les dispositions concernant le traitement spécial et différencié deviennent partie intégrante de tous les Accords de l'OMC, actuels et futurs. Dans le même ordre d'idée, les Membres doivent donner un sens concret au statut spécial accordé aux pays les moins avancés à l'OMC. Comme nous l'avons dit par le passé, le système commercial multilatéral sera jugé sur la façon dont il aura défendu les intérêts de ses Membres les plus faibles.

L'agriculture a pour nous une importance fondamentale. Dans ce domaine, si nos partenaires commerciaux développés ne s'engagent pas pleinement à entreprendre des réformes structurelles immédiates qui se traduiront par des réductions substantielles des mécanismes de soutien interne et d'aide à l'exportation qui faussent les échanges dans des délais convenus, ce sera le signe patent qu'il n'y a aucune volonté politique d'essayer vraiment d'intégrer les pays en développement et les pays les moins avancés dans le système commercial multilatéral. Vous savez probablement que l'agriculture reste le secteur le plus important de nos économies et à cause des politiques de certains de nos partenaires, nous n'avons pas pu le développer d'une manière qui garantisse sa survie. Sans ces réformes structurelles, qui devraient aussi inclure l'engagement d'éliminer les crêtes tarifaires et la progressivité des droits et tous les autres obstacles non tarifaires, les efforts pour encourager l'investissement dans ce secteur sont voués à l'échec.

Le fait est que, si toutes ces mesures ne sont pas immédiatement mises en œuvre, l'agriculture africaine restera à la traîne et manquera de moyens financiers.

Par ailleurs, tout bien considéré, ma délégation estime que ces deux dernières années l'OMC a fait un bon travail en élaborant les stratégies nécessaires pour ajuster les politiques commerciales des pays les moins avancés, et nous lui en sommes reconnaissants. Cela concerne en particulier la restructuration au sein du Secrétariat du programme d'assistance technique et des mécanismes utilisés pour fournir cette assistance. Il existe maintenant un cadre intégré révisé pour l'assistance technique aux pays les moins avancés qui, nous en avons la certitude, contribuera efficacement au développement de ces pays. Nous souhaitons toutefois réaffirmer notre conviction que si les Membres ne s'engagent pas, à cette conférence, à accroître le niveau des ressources consacrées au programme d'assistance technique dans le budget ordinaire de l'OMC, la restructuration qui a eu lieu n'aura aucun effet. C'est pourquoi également nous appelons nos partenaires de développement à accroître leurs contributions au fonds d'affectation spéciale du cadre intégré.

Autre question qui revêt une importance critique pour ma délégation et, je pense, pour celle d'autres pays en développement, en particulier les pays de l'Afrique subsaharienne: le lien entre l'Accord sur les ADPIC et la capacité des Membres de l'OMC d'atteindre leurs objectifs en matière de santé publique. Cette question est au cœur des efforts que nous déployons sans relâche pour stopper la propagation de la pandémie de SIDA et d'autres épidémies sur le continent africain. Nous sommes fermement convaincus que l'Accord sur les ADPIC n'est pas un obstacle à notre lutte contre les pandémies et épidémies qui sévissent actuellement mais fait en réalité partie de la solution à ce problème.

En conclusion, au nom de ma délégation et en mon nom propre, je tiens à saisir cette occasion pour féliciter le Directeur général, M. Mike Moore, pour les efforts qu'il déploie inlassablement afin de promouvoir les intérêts des pays en développement et des pays les moins avancés à l'OMC. Nous savons en effet que c'est probablement la dernière Conférence ministérielle à laquelle il assiste en sa qualité de Directeur général de l'OMC et nous lui souhaitons bonne chance.

---